



INTERVENTION EN C.A.E.N

Madame la Rectrice
Monsieur le Préfet
Madame la Présidente du Conseil Régional
Mesdames Messieurs

Cette année, l'ensemble des établissements scolaires de l'Académie feront le Pont de l'Ascension. Une décision du Rectorat. Il n'y aura pas classe le jeudi 13, le vendredi 14 et le samedi 15 mai.

Un long week-end qui permettra aux familles de se retrouver durant quatre jours. Cette décision évitera également, selon le ministère de l'Education nationale, " *un fort taux d'absentéisme des élèves*".

Dans notre Académie il a été décidé, sans que la concertation n'ait été mise en place dans tous les départements, de reporter cette journée au mercredi 04 novembre, le constat a été fait que le premier trimestre est le plus long, les vacances de la Toussaint les plus courtes et la décision de supprimer une journée de congé sur cette période est quand même entérinée.

La F.C.P.E dénonce cette modification de calendrier scolaire sans concertation préalable qui a des conséquences importantes sur l'organisation sociale des parents et scolaire des enfants.

De nombreux parents travailleront le vendredi 14 mai et ne bénéficierons pas du Pont de l'Ascension. Dans certaines villes de notre région ils n'auront aucune possibilité d'accueil pour leurs enfants ce jour là.

Et qui pourrait croire, au vue de la situation économique que tous les parents auront le choix de faire le pont et profiteront d'un long moment en famille ?

Nous rappelons ici que toute modification du calendrier doit être discutée et faire l'objet d'un avis des conseils d'écoles et des conseils d'administration en début d'année.

La prise en compte des besoins prioritaires et spécifiques des enfants et des jeunes est une des revendications premières de la F.C.P.E.

C'est pourquoi elle s'est toujours opposée à la généralisation de la semaine de 4 jours, celle qui assure les journées les plus longues et le plus faible nombre de jours de classe d'Europe. Elle a été confortée dans sa position par les études des spécialistes des rythmes de l'enfant et par les rapports successifs de l'I.G.E.N (Inspection Générale de l'Education Nationale) de 2000 et 2002 et une étude de

l'I.N.S.E.R.M de 2001. Elle a notamment produit un argumentaire en février 2001 qui disait très clairement son opposition à la semaine de quatre jours.

Elle a renouvelé son opposition à cette organisation dans des communiqués de presse tout au long de l'année dernière lorsque se discutait la suppression de la classe le samedi matin. Nous nous sommes battus pour que, a minima, le décret du Ministre intègre la possibilité de dérogations et l'organisation sur neuf demi-journées.

La suppression d'une demi-journée de cours pose de nombreux problèmes, en particulier pour les enfants en difficulté. De plus, nous déplorons la perte de ce temps de rencontre que permettait l'école du samedi. Ce temps de concertation entre parents et enseignants est indispensable à la réussite de tous les élèves et se trouve réduit à peau de chagrin dans l'organisation de la semaine de 4 jours. Nous expérimentons d'ailleurs que dans ce cadre, les conseils d'écoles sont limités aux trois fois deux heures contractuelles des enseignants, sans considérations des besoins locaux.

Certaines mairies, comme Grenoble, organisent des activités pour les enfants et des rencontres le samedi matin entre les parents et des enseignants volontaires. Nous ne pouvons que souscrire à ces initiatives.

La F.C.P.E a dénoncé cette réforme d'adultes et s'est en outre battue tout au long de l'année 2008-2009 contre le passage de 26 à 24 heures de cours hebdomadaires mais elle a eu beaucoup de mal à se faire entendre de l'opinion publique qui restait concentrée sur ce qui a été à l'époque très majoritairement interprété comme une mesure positive.

La F.C.P.E continue à revendiquer que soient rendues les heures qui ont été supprimées à tous les enfants pour mettre en place une « aide individualisée » sur laquelle il y a beaucoup à redire. Les enseignants qui s'opposent à cette mesure soulignent d'ailleurs eux-mêmes que la demi-heure d'aide individualisée quotidienne vient encore alourdir une journée déjà indigeste. Cette « aide individualisée » sert surtout à brouiller des pistes et à supprimer des R.A.S.E.D devenus ipso facto inutiles selon le Ministre.

La F.C.P.E demande donc le retour à 936 heures de classe dans l'année mais réparties différemment, dans l'intérêt des enfants, en allongeant l'année scolaire avec un raccourcissement des vacances d'été et une organisation de l'année respectant de vraies pauses de deux semaines entières.

Il faut très rapidement que soit organisée une concertation sur le rythme de l'enfant, du jeune et aussi sur le rythme scolaire tout au long de l'année, oui une remise à plat du temps scolaire doit avoir lieu.